COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 22 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux du mois de février à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de Dohem, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 19 février 2024.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Eugéna RITAINE, Luc AZELART, Roseline GUILBERT, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Nelly MINET, Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE, Adrien DILLY, Etienne DILLY, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Isabelle BAHEU, Doriane DELHEZ.

Secrétaire de séance : Auxence GARACHE

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°5/2024 : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des eaux et d'assainissement de la région de Lumbres et de Fauquembergues (SIDEALF)

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la durée du mandat des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Lumbres et de Fauquembergues (SIDEALF) est la même que celle du mandat des Conseillers Municipaux.

Il invite donc les membres de l'assemblée à procéder, à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Lumbres et de Fauquembergues (SIDEALF).

Election du délégué titulaire

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
28 FEV. 2024

- votants : 15 voix
- suffrages exprimés : 15 voix
- majorité absolue : 8 voix

A obtenu

Monsieur Luc AZELART : 15 voix

Monsieur Luc AZELART ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour du scrutin a été élu délégué titulaire au Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Lumbres et de Fauquembergues (SIDEALF) et a déclaré accepter cette fonction.

Election du délégué suppléant

- votants : 15 voix
- suffrages exprimés : 15 voix
- majorité absolue : 8 voix

A obtenu

Monsieur Frédéric CARON : 15 voix

Monsieur Frédéric CARON ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour du scrutin a été élu délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Lumbres et de Fauquembergues (SIDEALF) et a déclaré accepter cette fonction.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 28/02/2024
et publication le 28/02/2024

Dohem, le 22/02/2024

Le Maire,

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le Maire, D. DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
28 FEV. 2024